

ASSEMBLEE GENERALE 2020 AAPPMA LA TRUITE

Notre assemblée générale s'est tenue à Béziers en présence de 8 personnes plus deux procurations le Lundi 29 Mars 2021 à 16h15

Le président Jean-Pierre FALERNE a tout d'abord présenté le rapport moral avant de laisser la parole au trésorier, Alain Marty pour le rapport financier.

Rapport moral

Nous continuons d'essayer de maintenir une activité sur la commune de CEILHES en dépit des difficultés rencontrées avec la société de pêche basée sur place.

Notre AAPPMA a contribué à un déversement de truite adultes pour 100kg à l'ouverture dans la partie sous le village fortement impactée écologiquement par le barrage. Il faut noter que la fédération de son côté procède aussi à un empoissonnement du barrage avec 200kg de truites arc en ciel.

Nous participons aussi à la fête de la pêche organisée avec succès par la société Ceilhoise de pêche avec l'office de tourisme d'Avène en fournissant les truites ainsi que les coupes récompensant les enfants et les permis délivrés gratuitement.

Enfin, une pêche de sauvetage sur le ruisseau de l'Avenette qui s'assèche malheureusement de plus en plus souvent en été, a permis de récupérer une grosse centaine de truitelles totalement sauvages qui furent déplacées au-dessus du village de CEILHES.

Une pêche électrique de sondage, réalisée en aval de la chapelle de Ceilhes, en dessous de la confluence du "Lamalou" a permis la capture de 210 truites, avec une densité à l'hectare de 2515 assez importante qui fut aussi une bonne surprise sur un secteur que nous pensions plus en difficulté.

Il faut noter cependant la faiblesse de poissons maillés.

Sur le secteur aval du barrage, totalement en gestion patrimoniale confirmée par les bons résultats des pêches électriques, nous déplorons le refus de la DDTM d'essayer d'appliquer un parcours dit de "maille à fenêtre" qui aurait été pilote au niveau du département.

Nous collaborons avec l'AAPPMA de Bédarieux pour un alevinage en ombres communs sur leurs baux qui commence à porter ses fruits compte tenu des déclarations de captures que nous commençons à enregistrer.

Le président insiste aussi sur l'importance tenue par l'AAPPMA à la fédération grâce à sa participation aux

différents conseils d'administration (vice-présidence) et à la position stratégique en tant que référent pour la première catégorie à la commission truite.

Rapport financier

Le trésorier, Alain MARTY, nous présente à son tour les éléments financiers de l'association.

Des recettes et des dépenses à l'équilibre avec une trésorerie de 4152€ en banque qui ne permet pas de faire des folies.

Côté permis de pêches, et malgré une légère baisse des permis majeurs, nous enregistrons avec 214 permis une hausse de 25 permis sur une année compliquée grâce au développement des mineurs et des cartes journalières et hebdomadaires.

PROJETS ET QUESTIONS DIVERSES

Nous attendons toujours la réponse définitive du préfet pour la tenue du critérium de l'ORB (manche du championnat de France de pêche à la mouche) compte tenue de la crise sanitaire.

Nous avons aussi deux nouveaux gardes bénévoles en attente d'agrément qui viendront renforcer les contrôles sur nos baux de pêche et aussi la régulation des cormorans dont nous constatons de plus en plus la présence en première catégorie.

Après approbation des comptes par les vérificateurs et vote à l'unanimité des deux rapports, le président clôture la séance à 17h30.